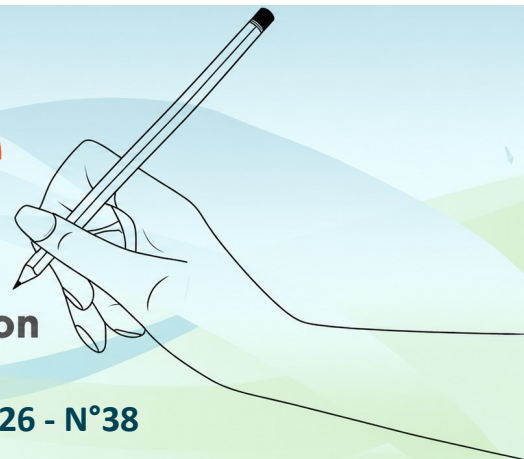




COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Juillet 2026 - N°38

DSI Itération 2 : Expertise ? Vous avez dit expertise ?

Pourquoi le CSE a-t-il voté (unanimement) une expertise alors que les élus et la CSSCT travaillent déjà sur ce dossier depuis plusieurs mois ?

La réponse est finalement assez simple.

Lorsqu'un médecin généraliste est confronté à une **situation complexe**, il adresse son patient à un spécialiste. Personne n'y voit un désaveu du médecin généraliste. Au contraire, c'est la garantie de **disposer de l'expertise la plus adaptée** avant de prendre une décision.

Pour le CSE, c'est exactement la même logique dans le cadre d'un processus d'information consultation.

L'expertise indépendante ne remplace ni les élus, ni la CSSCT. Elle apporte un regard extérieur, des méthodes d'analyse et des compétences spécifiques permettant d'objectiver les impacts du projet, notamment sur les perspectives de

À l'initiative notamment de la **CFDT**, le CSE a donc décidé de **se donner les moyens** de disposer de tous les éléments avant de rendre son avis.

Lorsqu'il s'agit de l'avenir professionnel de nombreux salariés, mieux vaut s'appuyer sur toutes les compétences disponibles plutôt que de se contenter de certitudes.

C'est la position de la **CFDT** depuis toujours.



Vos élus CFDT au CSEE DTSI

Patricia BANDRES, Marie-Paule BLANCHET, Marie France BOUCHER, Laurent BROSSIER, Thierry CHEVALIN, Olivier CLAISSE, Isabelle DESCHAMPS, Marie-Hélène EBURDY-MAUDUIT, Driss EL HAZZAT, Blandine FORESTIER, Christian GROSSEAU, Laurence GUEGUEN, Monique G., Jean François LE BRAS, Loïc LE JEUNE, Corinne LOPEZ, Pascal PELLETIER, Philippe ROBLEDI, Mohamed ROCHDI, Bruno SANZAY, Véronique TRUONG, Sonia VEOBE, Rémy VIGNAL



Inscrivez-vous à notre Newsletter
cfdt.dtof-dsi@orange.com